



PREREQUIS/PUBLIC

- Aucun prérequis.
- Tout public.

DUREE

14 heures (2 jours)

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Modalité : en présentiel.
- Méthodes : exposé théorique, démonstration des gestes de premiers secours, mises en situation d'accidents simulés.
- Matériel : mannequins, défibrillateur, kit de simulations de blessures, trousse de secours, brassard.
- Ressources : support PowerPoint, plan d'intervention, livret de formation.

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

En vue de l'obtention du certificat SST, 2 épreuves certificatives sont organisées, en fin de formation, de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence.

OBJECTIFS

- Intervenir face à une situation d'accident du travail.
- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

PROGRAMME DE FORMATION

I. LE SAUVETAGE SECOURISME DU TRAVAIL

- Les principaux indicateurs de santé au travail dans l'établissement ou dans la profession.
- Le rôle de sauveteur secouriste du travail.
- Le cadre juridique de l'intervention du SST.

II. RECHERCHER LES RISQUES PERSISTANTS POUR PROTEGER

- Connaître l'alerte aux populations.
- Reconnaître, sans s'exposer lui-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement.
- Supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer lui-même.

III. DE « PROTÉGER » A « PRÉVENIR »

- Repérer les dangers dans une situation de travail.
- Supprimer ou faire supprimer des dangers dans une situation de travail, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.

IV. EXAMINER LA VICTIME ET FAIRE ALERTE

- Examiner la (les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- Faire alerter, ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.

V. DE « FAIRE ALERTE » A « INFORMER »

Informez son responsable hiérarchique et/ou la (les) personnes(s) chargée(s) de prévention dans l'entreprise ou l'établissement, de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s).

VI. SECOURIR

Effectuer l'action appropriée à l'état de la victime :

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime répond, se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux
- La victime se plaint de brûlures
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas mais elle respire
- La victime ne répond pas, et ne respire pas

VII. SITUATIONS INHERENTES AUX RISQUES SPECIFIQUES

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Modalités d'accès :

- Par l'employeur (plan de développement des compétences/OPCO),
- A l'initiative du salarié (plan de développement des compétences/fonds propres),
- Par un particulier (fonds propres/France compétences).

Délais d'accès :

- En intra (groupe de 4 à 10 pers) : dates, horaires et lieu au choix.
- En inter-entreprises : voir planning inter.



ACCESSIBILITE

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de bien vouloir nous le signaler au préalable afin de mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires.

TAUX DE REUSSITE

99%

TAUX DE SATISFACTION

98%